

Après délibération, il est

Résolu: D'approuver unanimement la prompte et claire mesure prise par M. le président en demandant à l'inspecteur des chaudières, l'autorité compétente en l'espèce, de préparer et de soumettre un rapport de la situation, étant donné le malaise créé dans le public par la publication de rapports alarmants.

Il est décidé d'envoyer ledit rapport de l'inspecteur des chaudières à la Commission de l'Aqueduc.

—Est approuvé l'installation d'une nouvelle douche, au coût de \$65.00, et d'un nouveau cabinet d'aisance, au coût de \$55.00 à la nouvelle caserne centrale des pompiers, place d'Youville.

—Soumise et lue une lettre de la "Canadian Manufacturers' Association" relativement au contrat de l'éclairage au gaz.

Le surintendant de l'éclairage est prié de convoquer au plus tôt une conférence entre la "M. L. H. & P. Co." et la sous-commission instituée le 23 juin dernier.

—Les dames de l'Académie du Sacré-Cœur, rue Saint-Alexandre, écrivant qu'elles ne veulent pas payer le coût d'un avertisseur perfectionné pour remplacer celui de vieux modèle qu'elles ont présentement dans leur établissement, le surintendant est autorisé à leur interrompre la communication.

—Refusée avec regret une requête des employés des tramways électriques demandant une escouade de pompiers pour prendre part à une joute de corde-à-souque devant avoir lieu au parc Riverside; la joute devant avoir lieu en dehors de la Ville de Montréal.

Ajournement.

L. A. D'AMOUR,
Secrétaire.

After some discussion, it was

Resolved: That, in view of the uneasiness created in the public by the alarming reports published regarding this matter, the chairman's prompt and thoughtful initiative in asking the Boiler Inspector, the proper authority in such questions, to prepare and submit the above report, is unanimously approved of.

It was decided to send the report to the Water Committee.

—The installation of one additional shower for men at a cost of \$65.00 and of one additional water closet for men at a cost of \$55.00 at the new central fire station, place d'Youville, is approved of.

—Submitted and read a letter from the Canadian Manufacturers' Association, regarding the gas lighting contract.

The Light Superintendent is instructed to arrange, as soon as possible, for a conference between the M. L. H. & P. Co., and the sub-committee appointed on the 23rd. June last.

—The Ladies of the Sacred Heart Academy, St. Alexander street, writing that they are not willing to pay for an improved fire alarm box, to replace the old style one they already have; the superintendent is authorized to discontinue the service.

—A request from the M. S. R. employees for a team of firemen to compete in a tug of war, at Riverside park, was, with regret, refused, the sports being held outside the City limits

Adjourned.

L. A. D'AMOUR,
Secretary.